



# Chartes de Protection des Données Personnelles (TP+)

## Sommaire

<b>1. Charte de Protection des Données Personnelles des professionnels de santé (TP+)</b> .....	2
Définitions .....	2
Quelles DCP sont traitées ? .....	3
Pourquoi avons-nous besoin de traiter vos DCP ? .....	3
A qui sont transmises vos DCP ? .....	4
Sur quelles bases légales traitons-nous vos DCP ? .....	4
Quelle est la durée de conservation de vos DCP ? .....	4
Quelle sécurité accordons-nous à vos DCP ? .....	4
Utilisons-nous des Cookies ? .....	4
Comment exercer vos droits Informatiques et Libertés ? .....	5
Vous souhaitez faire une réclamation auprès de la CNIL ? .....	5
Modification de cette Charte .....	5
<b>2. Charte de Protection des Données Personnelles des Bénéficiaires (TP+)</b> .....	6
Santclair, en sa qualité de Sous-traitant, agit pour le compte de ses Clients qui sont alors Responsables des Traitements de vos DCP. ....	6
Définitions .....	6
Quelles DCP sont traitées ? .....	7
Pourquoi avons-nous besoin de traiter vos DCP ? .....	7
A qui sont transmises vos DCP ? .....	7
Sur quelles bases légales traitons-nous vos DCP ? .....	8
Quelle est la durée de conservation de vos DCP ? .....	8
Quelle sécurité accordons-nous à vos DCP ? .....	8
Utilisons-nous des Cookies ? .....	8
Comment exercer vos droits Informatique et Libertés ? .....	9
Vous souhaitez faire une réclamation auprès de la CNIL ? .....	9
Modification de cette Charte .....	9



## 1. Charte de Protection des Données Personnelles des professionnels de santé (TP+)

Santclair s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et en particulier la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le Règlement Européen Général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (« RGPD »), ces deux textes étant ci-après désignés la « Réglementation ».

**La présente Charte s'adresse aux professionnels de santé (opticiens, audioprothésistes et chirurgiens-dentistes), et à leurs salariés, utilisant le service de tiers-payant TP+® (ci-après « Service TP+® ») déployé par Santclair pour le compte des organismes complémentaires d'assurance maladie clients de Santclair (ci-après « Clients »).**

Cette Charte est destinée à vous informer sur notre politique de traitement de vos données à caractère personnel (DCP) dans le cadre Service TP+®.

Santclair, en sa qualité de Sous-traitant, agit pour le compte de ses Clients qui sont alors Responsables des Traitements de vos DCP.

### Définitions

- **Bénéficiaires** : toute personne ayant accès au Service TP+® afin de bénéficier du tiers-payant
- **Destinataire** : personne qui reçoit communication des DCP
- **Données à caractère personnel** ou **DCP** : toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique
- **Personne concernée** : personne physique identifiée directement ou indirectement par les données utilisées dans le cadre du Traitement de DCP
- **Responsable de Traitement** : la personne, le service ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens du Traitement
- **Sous-traitant** : service ou organisme qui traite des DCP pour le compte, et sur instruction du Responsable de Traitement
- **Traitement de données à caractère personnel** : opération ou un ensemble organisé d'opération effectué sur des DCP (collecte, structuration, conservation, modification, communication...)



## Quelles DCP sont traitées ?

Dans le cadre de l'utilisation du Service TP+®, nous avons besoin des DCP suivantes :

- les données d'identification du professionnel de santé et/ou celles de la personne habilitée à accepter les Conditions d'Utilisation du Service TP+® : nom, prénom, fonction ;
- les données d'identité du dirigeant de l'entreprise : civilité, nom, prénom, date de naissance ;
- les identifiants professionnels (en fonction de la profession exercée) : numéro FNPS/AM et RPPS/FINESS, numéro SIREN, SIRET ;
- les coordonnées professionnelles : coordonnées professionnelles bancaires, postales, téléphoniques, adresse courriel et postale, numéro de télécopie ;
- les coordonnées professionnelles de la personne habilitée à accepter les Conditions d'Utilisation du Service TP+® : mail et numéro de portable ;
- les demandes de prise en charge que vous effectuez via le Service TP+® et leurs caractéristiques (jour, heure, etc.).

Dans une démarche de contrôle qualité et de formation, vos échanges téléphoniques avec Santéclair via la hotline dédiée au Service TP+® sont susceptibles d'être enregistrés. Les enregistrements d'appels sont conservés pour une période de trois mois. A l'issue de cette période, ils sont ensuite effacés.

## Pourquoi avons-nous besoin de traiter vos DCP ?

Vos DCP sont traitées pour les finalités suivantes :

- l'accès et l'utilisation du Service TP+® ;
- la vérification et l'authentification des informations transmises via le Service TP+® ;
- la gestion des demandes de prise en charge des Bénéficiaires ;
- la transmission aux OCAM des demandes de facturation liées aux demandes de prise en charge accordées par Santéclair ;
- la mise en œuvre d'actions de contrôle et de sanction dans le cadre de la lutte contre la fraude ;
- la communication d'informations relatives au Service TP+® ;
- l'amélioration du Service TP+® ;
- la formation de nos salariés ;
- la gestion des réclamations et des contentieux ;
- la réalisation de statistiques liées à l'utilisation du Service TP+®.



## **A qui sont transmises vos DCP ?**

Les destinataires de vos DCP sont déterminés en fonction de leurs missions et de leurs habilitations à les recevoir dans le strict respect des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Vos DCP sont transmises :

- aux organismes complémentaires d'assurance maladie Clients de Santéclair ;
- aux fabricants/distributeurs des verres optiques auprès desquels vous vous approvisionnez (dans le cadre des demandes de prise en charge d'un équipement optique) le cas échéant;
- à toute profession réglementée et autorisée à les recevoir pour la satisfaction d'obligations légales et réglementaires ou encore, aux juridictions et autorités judiciaires le cas échéant.

## **Sur quelles bases légales traitons-nous vos DCP ?**

Selon les cas, vos DCP sont traitées par Santéclair et ses Clients sur les bases suivantes :

- l'exécution du contrat (Conditions d'Utilisation du Service TP+®) ;
- l'intérêt légitime, par exemple dans le cadre de la mesure de votre satisfaction, de la sécurité et de la lutte contre la fraude ;
- le respect d'obligations légales.

## **Quelle est la durée de conservation de vos DCP ?**

Vos DCP sont conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et dans le respect des dispositions légales et réglementaires, majoré des délais de prescriptions légales.

## **Quelle sécurité accordons-nous à vos DCP ?**

Différentes mesures de sécurité physiques, techniques et organisationnelles ont été mises en place en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de vos DCP afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

## **Utilisons-nous des Cookies ?**

Pour effectuer des analyses de performance et de mesure d'audience, Santéclair utilise sur ses sites web Google Analytics, un service d'analyse de site internet fourni par Google Inc. (« Google »).



Vous pouvez connaître la politique de confidentialité de Google en vous rendant sur le site web de Google Analytics.

Si vous souhaitez bloquer l'utilisation de vos données par Google Analytics, n'hésitez pas à [télécharger le module Google Analytics Opt-out](#).

### **Comment exercer vos droits Informatiques et Libertés ?**

Pour l'exercice de vos droits individuels (droit d'accès, rectification, droit à l'oubli, droit à la limitation du traitement, à la portabilité si applicable, et droit d'opposition) et/ou donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos DCP après votre décès, adressez-vous par voie postale à :

Santéclair – Données Personnelles  
7 mail Pablo Picasso 44 046 Nantes Cedex 1  
ou par courriel à l'adresse [donneespersonnelles@tpplus.fr](mailto:donneespersonnelles@tpplus.fr)

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur vos droits Informatiques et Libertés.

### **Vous souhaitez faire une réclamation auprès de la CNIL ?**

Chaque personne concernée dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Cliquez [ici](#) pour accéder au formulaire en ligne.

### **Modification de cette Charte**

Cette Charte peut être amenée à être modifiée par Santéclair à tout moment en fonction du contexte légal et réglementaire. Nous vous conseillons ainsi de la consulter régulièrement afin de prendre connaissance des éventuelles modifications ou mises à jour.

Date de mise en ligne : 27/11/2018

Date de mise à jour : 16/10/2019



## 2. Charte de Protection des Données Personnelles des Bénéficiaires (TP+)

Santéclair s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et en particulier la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Européen Général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (« RGPD »), ces deux textes étant ci-après désignés la « Réglementation ».

**La présente Charte s'adresse aux assurés titulaires d'un contrat de complémentaire santé auprès des organismes complémentaires d'assurance maladie clients de Santéclair (ci-après « Clients ») ayant accès au service de tiers-payant TP+® déployé par Santéclair pour le compte de ses Clients (ci-après « Service TP+® »).**

Cette charte est destinée à vous informer sur notre politique de traitement de vos données à caractère personnel (DCP) dans le cadre du Service TP+®

Santéclair, en sa qualité de Sous-traitant, agit pour le compte de ses Clients qui sont alors Responsables des Traitements de vos DCP.

### Définitions

- **Bénéficiaires** : tout assuré ayant accès au Service TP+® afin de bénéficier du tiers-payant
- **Destinataire** : personne qui reçoit communication des DCP
- **Données à caractère personnel** ou **DCP** : toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique en ce compris les données de médicales
- **Personne concernée** : personne physique identifiée directement ou indirectement par les données utilisées dans le cadre du Traitement de DCP
- **Responsable de Traitement** : la personne, le service ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens du Traitement
- **Sous-traitant** : service ou organisme qui traite des DCP pour le compte, et sur instruction du Responsable de Traitement
- **Traitement de données à caractère personnel** : opération ou un ensemble organisé d'opération effectué sur des DCP (collecte, structuration, conservation, modification, communication...)



## Quelles DCP sont traitées ?

Dans le cadre du Service TP+®, nous avons besoin des DCP suivantes :

- vos données d'identification et de contact et celles des ayants droit de votre contrat de complémentaire santé ;
- vos données de santé en (votre correction visuelle, votre plan de traitement dentaire, latéralité de l'appareillage d'audioprothèse) collectées auprès du professionnel de santé qui réalise la demande de tiers-payant.

Dans une démarche de contrôle qualité et de formation, vos échanges téléphoniques avec Santéclair via la hotline dédiée au Service TP+® sont susceptibles d'être enregistrés. Les enregistrements d'appels sont conservés pour une période de trois mois. A l'issue de cette période, ils sont ensuite effacés.

## Pourquoi avons-nous besoin de traiter vos DCP ?

Vos DCP sont traitées pour les finalités suivantes :

- connaître le montant pris en charge par votre complémentaire santé et votre reste à charge (gestion du tiers-payant) ;
- s'assurer du suivi et de la bonne exécution de votre demande de prise en charge ;
- délivrer l'accord de prise en charge au professionnel de santé ;
- transmettre à votre complémentaire santé, Cliente de Santéclair, les demandes de facturation liées aux demandes de prise en charge accordées ;
- s'assurer du respect par le professionnel de santé des conditions générales d'utilisation du Service TP+® ;
- mettre en œuvre des actions de contrôle et de sanction du professionnel de santé, le cas échéant, dans le cadre de la lutte contre la fraude ;
- permettre l'amélioration du Service TP+® ;
- permettre la formation de nos salariés ;
- gérer les réclamations et les contentieux ;
- réaliser des analyses statistiques liées à l'utilisation du Service TP+®.

## A qui sont transmises vos DCP ?

Les destinataires de vos DCP sont déterminés en fonction de leurs missions et de leurs habilitations à les recevoir dans le strict respect des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Vos DCP sont transmises :

- à l'organisme complémentaire d'assurance maladie, Client de Santéclair, auprès duquel vous êtes titulaire d'un contrat de complémentaire santé ;



- aux fabricants/distributeurs de verres ophtalmiques en cas de contrôle portant sur la demande de tiers-payant d'un équipement optique le cas échéant;
- à toute profession règlementée et autorisée à les recevoir pour la satisfaction d'obligations légales et réglementaires ou encore, aux juridictions et autorités judiciaires le cas échéant.

### **Sur quelles bases légales traitons-nous vos DCP ?**

Selon les cas, vos DCP sont traitées par Santéclair et ses Clients sur les bases suivantes :

- l'exécution de votre contrat complémentaire santé ;
- votre consentement lorsqu'il est recueilli et que vous nous le donnez ;
- notre intérêt légitime, par exemple dans le cadre de la mesure de votre satisfaction, de la sécurité et de la lutte contre la fraude ;
- le respect d'obligations légales.

### **Quelle est la durée de conservation de vos DCP ?**

Vos DCP sont conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et dans le respect des dispositions légales et réglementaires, majoré des délais de prescriptions légales.

### **Quelle sécurité accordons-nous à vos DCP ?**

Différentes mesures de sécurité physiques, techniques et organisationnelles ont été mises en place en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de vos DCP afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

### **Utilisons-nous des Cookies ?**

Pour effectuer des analyses de performance et de mesure d'audience, Santéclair utilise sur ses sites web Google Analytics, un service d'analyse de site internet fourni par Google Inc. (« Google »).

Vous pouvez connaître la politique de confidentialité de Google en vous rendant sur le site web de Google Analytics.





Si vous souhaitez bloquer l'utilisation de vos données par Google Analytics, n'hésitez pas à [télécharger le module Google Analytics Opt-out](#).

### **Comment exercer vos droits Informatique et Libertés ?**

Pour l'exercice de vos droits individuels (droit d'accès, rectification, droit à l'oubli, droit à la limitation du traitement, à la portabilité si applicable, et droit d'opposition) et/ou donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos DCP après votre décès, adressez-vous par voie postale à :

Santéclair – Données Personnelles  
7 mail Pablo Picasso 44 046 Nantes Cedex 1  
ou par courriel à l'adresse [donneespersonnelles@tpplus.fr](mailto:donneespersonnelles@tpplus.fr)

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur vos droits Informatiques et Libertés.

### **Vous souhaitez faire une réclamation auprès de la CNIL ?**

Chaque personne concernée dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Cliquez [ici](#) pour accéder au formulaire en ligne.

### **Modification de cette Charte**

Cette Charte peut être amenée à être modifiée par Santéclair à tout moment en fonction du contexte légal et réglementaire. Nous vous conseillons ainsi de la consulter régulièrement afin de prendre connaissance des éventuelles modifications ou mises à jour.

Date de mise en ligne : 16/10/2019

Date de mise à jour : 16/10/2019